

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE FOULEES SAINT-LOISES 2026

Dimanche 29 novembre 2026

Les épreuves :

Sept épreuves sont au programme de la journée :

Course 1 : 12 h 45 : Marche Nordique - 5,2 km (jauge à 100 participants)

Course 2 : 13h30 : Benjamins et Benjamines - 1,9 km (jauge à 200 participants)

Course 3 : 13h50 : Minimes garçons et filles - 2,300 km et Cadets-Cadettes - 3,4 km (jauge globale à 250 participants)

Course 4 : 14h20 : Populaire : juniors et adultes - 5,2 km (jauge à 500 participants)

Course 5 : 15h05 : Eveil athlé - 750 m (jauge à 250 participants)

Course 6 : 15h20 : Poussins et poussines - 1100 m (jauge à 250 participants)

Course 7 : 15h45 : Elites : juniors et adultes - 8,1 km (jauge à 600 participants)

Les inscriptions :

Les inscriptions doivent être réalisées soit :

- Sur le site de Normandie Course à Pied. <https://www.normandiecouseapied.com/>
- Par l'intermédiaire du bulletin d'inscription.

Pas d'inscription sur place.

Le coût des inscriptions s'élève à :

- Pour la marche nordique et la course 4 dite « Populaire », l'inscription est fixée à 10 euros. Pour la course 7 dite « Elites », l'inscription est fixée à 15 euros. Lors de l'inscription devra être présentée une licence FFA (Compétition, Athlé-Running, Athlé Entreprise, Pass Running) ou une attestation indiquant que la personne a réalisé le « parcours prévention santé » (datant de moins de 1 an) via <https://pps.athle.fr>.

Peuvent s'inscrire toutes les personnes nées en 2018 et avant. **Clôture des inscriptions à 12h le vendredi 27 novembre 2026.**

L'inscription sera validée si le dossier est complet et le règlement acquitté. Toute inscription est ferme et définitive.

Dossards :

Il sera possible de retirer son dossard le samedi 28 novembre de 10h à 13h à l'agence Crédit Agricole, Place du Champ de Mars à Saint-Lô.

Le dimanche 29, le retrait des dossards se déroulera au Kiosk Agglo, Place du Champ de Mars, à partir de 10h.

Les récompenses :

- Courses jeunes : chaque participant recevra un lot. Une récompense sera remise aux 3 premiers de chaque catégorie (garçons et filles) et aux 4 premières écoles les mieux représentées sur les courses 2, 3, 5 et 6.
- Pour les courses 1, 4 et 7, un lot sera remis à chaque concurrent. De plus :

Sur la course 1 (Marche nordique), les récompenses sont :

- Scratch : un panier garni aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Sur la course 4 (Populaire), les récompenses sont :

- Scratch : un panier garni aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes.
- Entreprises : un panier garni aux 3 premières équipes entreprises (classement établi sur 4 coureurs).

Sur la course 7 (Elites), les récompenses sont (les primes ne sont pas cumulables) :

- Scratch : chèques cadeaux aux 5 premiers hommes et 5 premières femmes : 120€, 100€, 80€, 60€ et 40€. Un panier garni aux arrivants de la 6ème à la 10ème place (hommes et femmes).
- Masters : une bouteille de jus de pomme au premier et à la première de chaque catégorie master.
- Juniors : chèques cadeaux aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes : 50€, 30€ et 20€.
- Equipes : un panier garni à la première équipe hommes, femmes et populaire (classement établi sur 4 coureurs).
- Entreprises : un panier garni aux 3 premières équipes entreprises (classement établi sur 4 coureurs).

Assurance :

Souscrite par les organisateurs pour leur responsabilité civile.

Service médical :

Médecin et Croix Rouge.

Droit à l'image :

Les concurrents, une fois engagés, autorisent l'organisation à utiliser leur image durant et après l'épreuve. Si toutefois ceux-ci ne souhaitent pas que leur image soit utilisée, ils devront le faire savoir à l'organisation. Obligations liées à la loi Informatique et Libertés : Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite «Informatique et libertés», chaque organisateur de

courses Hors Stade s'engage à informer les participants à leur compétition que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve, sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme et celui de leurs partenaires (Normandie Course à Pied).